



Communiqué

Libertés en danger ! Non au Patriot Act à la française

Sous prétexte de lutter contre le terrorisme, le gouvernement prend le relais de ses devanciers et continue de vouloir restreindre davantage les libertés publiques.

Avec le projet de loi sur le renseignement, la France se donne un air de « Patriot Act » et a trouvé ses sources d'inspiration auprès de la NSA américaine.

Le dispositif prévoit en effet de donner aux services de renseignement la capacité d'enregistrer toutes les communications dans une zone très large et avec des moyens accrus (pose de micros, surveillance informatique, géolocalisation, etc.), y compris donc pour des citoyens ne faisant l'objet d'aucune surveillance, et pour une durée de cinq ans, au prétexte de rechercher quelques individus supposés suspects.

La CNIL a dénoncé cet élargissement des compétences des services de renseignement et s'est inquiétée que les journalistes (comme les avocats et les médecins) ne soient pas protégés contre les intrusions dans l'exercice de leur métier.

La CNIL a dénoncé un changement « aux conséquences particulièrement graves sur la protection de la vie privée et des données personnelles. »

Les atteintes aux libertés fondamentales se multiplient aujourd'hui en France ; en effet, on se rappelle que Manuel Valls, alors ministre de l'intérieur, avait fait retirer le projet de loi sur la protection des sources des journalistes. Puis, plus récemment, le projet de loi Macron contenait des articles garantissant aux entreprises le secret des affaires.

La mobilisation des syndicats de journalistes avait entraîné le retrait de dispositions figurant parmi les revendications du MEDEF depuis plusieurs années. Ces mêmes dispositions font l'objet d'un projet de directive, approuvé par le Conseil des ministres de l'Union européenne le 26 mai 2014 et donc par la France.

Pour le SNJ-CGT, Hollande, Valls et Macron, en renforçant un arsenal législatif déjà largement suffisant (enrichi par Elisabeth Guigou et Sarkozy) entraînent la France dans un régime de plus en plus policier, où les citoyens seront épiés en permanence et où les journalistes ne pourront plus informer, sinon en reprenant les communiqués officiels ou des services de communication des entreprises.

La situation est grave, inquiétante et exige des réactions à la hauteur des enjeux. Le SNJ-CGT appelle la profession et tous les citoyens à se lever contre un gouvernement qui, pour masquer sa politique antisociale, se saisit du prétexte de la menace terroriste ou du Front national, pour tourner le dos aux valeurs démocratiques et satisfaire les exigences les plus réactionnaires du monde de la finance à la tête des grands groupes industriels.

Montreuil, le 19 mars 2015